



JOURNAL DE L'ENTREPRISE

EDITORIAL

Ce n'est qu'officieux, mais j'ai le plaisir de vous informer que l'Entreprise Electrique vient d'obtenir le label « Efficacité Energétique ».

Ce nouveau label vise à améliorer durablement le rendement qualitatif et quantitatif des installations électriques.

Cette impulsion est d'autant plus importante que les collectivités et les donneurs d'ordre privés réclament des garanties de respect des exigences environnementales.

Ils peuvent désormais identifier grâce à ce label les entreprises disposant en interne d'une expertise avérée en terme d'efficacité énergétique.

Nous pouvons désormais proposer un diagnostic reconnu et précis des installations permettant de réduire les consommations d'électricité, prescrire et mettre en œuvre des solutions plus performantes et assurer un éventail de services incluant l'exploitation et la maintenance.

Ce label vient s'ajouter à ceux déjà obtenus notamment en terme de qualité sécurité et environnement et complète nos aptitudes professionnelles délivrées par nos pairs.

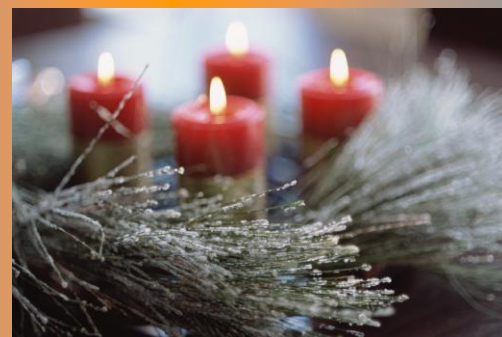
Depuis 2 ans la société s'est organisée en 2 entreprises opérationnelles, Jean-Michel de Ribier assure la direction de l'Entreprise Electrique Sud et à compter du 1^{er} janvier 2008, Jean Fressinaud, l'actuel Chef d'Entreprise de CEE Allier prendra en charge l'Entreprise Electrique Nord.

J'aurai l'occasion de vous le présenter à toutes et à tous et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle mission.




Je terminerai mon propos en vous adressant, ainsi qu'à vos familles et vos proches, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Je souhaite que 2008 soit synonyme de réussite et prospérité pour les entreprises et vous apporte santé, amour et bonheur.

Patrick MEUNIER



SOMMAIRE

 Editorial	P1
 Flash sur l'Entreprise	P2 à 4
 Les uns et les Autres.....	P5

 Sécurité	P5 à 7
 Qualité/Environnement.....	P7 à 8



⚡ FLASH SUR L'ENTREPRISE ⚡



Notre nouveau parking



de Clermont-Ferrand

L'augmentation de notre activité s'est traduite par un manque de places sur nos zones de stockage.

Après l'agrandissement des magasins, nous avons augmenté la capacité de stockage extérieur en transformant l'espace pelouse par un parking, ce qui a permis de libérer de la place pour stocker le matériel.

L'aménagement du nouvel espace s'est réalisé en concertation entre les Responsables d'affaires concernés. L'affectation des places a été modifiée : les places SEEP ne changent pas, les places devant la fontaine sont à disposition des visiteurs et une place « Handicapé » est créée (à droite en rentrant).

Le plan de circulation va être modifié en conséquence. Des panneaux de signalisation vont être posés.

La séparation physique du parking et des zones de chargement amélioreront la sécurité et une meilleure circulation au sein de l'Entreprise.

Sandrine LACQUIT



Box récupération dépose, déchets.....

Une fois encore un nettoyage complet a été effectué, et cela présente tout de même un peu mieux après qu'avant !!!

Merci aux différents utilisateurs de jeter leurs déchets dans les box plutôt qu'à l'extérieur (!!!!!!!!!) et d'empiler correctement palettes et autres déchets, ce sera plus simple pour tout le monde et pour notre image.

Jacques ALARY

G.A.R.T. à la grande halle d'Auvergne

Le sommet du G.A.R.T. (Groupement responsable des Autorités Responsables des Transports)

se tenait les 7, 8 et 9 Novembre à la grande halle d'Auvergne et connaissait un énorme succès auprès des fournisseurs et fabricants des matériels roulants, embarqués et fixes.

En effet, tous les spécialistes s'étaient donnés rendez-vous pour ce salon qui a vu passer nombre d'élus de la France entière, ainsi que certains ministres ayant ou ayant eu des portefeuilles liés aux transports et à la circulation.

L'Entreprise Electrique était modestement présente sur ce salon, au travers d'une installation réalisée sur le stand de la SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération Clermontoise) à titre de démonstration.

En effet, nous installons actuellement ce dispositif sur certains quais bus, dispositif destiné plus particulièrement aux personnes handicapées, et servant à les détecter à environ 400 mètres pour faire connaître au chauffeur la nature exacte du handicap, (PMR, Non voyant....) afin qu'il réalise un stationnement précis pour l'embarquement.

Parallèlement, le futur passager reçoit une confirmation auditive et visuelle du message envoyé.



Ce dispositif baptisé MOBI +, unique en son genre et breveté, est actuellement installé sur plusieurs quais de la ligne 6.

La conception est due au SMTC, L'ISIMA, et diverses sociétés partenaires avec lesquelles nous avons déjà collaboré à l'origine de ce projet (voir journal N° 42) qui voit le jour sur cette ligne test, en attendant peut être une généralisation de ces équipements. Le stand VINCI développement des solutions transports était également présent sur ce salon, et une petite visite en compagnie de représentants de la Commune et de la SMTC permettait de prendre le verre de l'amitié.

Merci aux équipes Signalisation Lumineuse du service Entretien qui interviennent actuellement sur ces montages, tout en modifiant les BIV existantes sur le parcours TRAM, parcours qu'ils connaissent parfaitement pour avoir réalisé les travaux Signalisation Lumineuse sur les 14 kilomètres.

J'ai reçu un message de notre client qui disait : « Bravo à tous pour la bonne humeur, la bonne volonté, car ce n'était pas simple, même si ce n'est pas encore gagné. » A ce jour, on peut dire que c'est gagné !!!!

Jacques ALARY

INFORMATION AUX CHAUFFEURS POIDS LOURDS

ATTENTION : à compter du 1^{er} janvier 2008, il faudra avoir avec soi, non plus les disques de contrôlographe de la dernière semaine, MAIS CEUX DES 4 DERNIERES SEMAINES.

Il est fort probable que la police ou la gendarmerie procèdent à des contrôles.

Denis POUILLARD

MARCHE D'ELIMINATION DES PCB

Dans le cadre du plan EDF d'élimination des transformateurs contenant du PCB (plus connu sous le nom de pyralène), nous avons obtenu sur les départements de la Haute Loire et de l'Allier un marché d'un nouveau type de prélèvement et de remplacement de transformateurs pollués.

La première étape consiste à prélever un échantillon d'huile par perçage sur l'une des ailettes du transformateur avec un outil approprié en suivant des recommandations très précises concernant la sécurité des personnes et la mise en œuvre des outils de prélèvement.

L'éprouvette est ensuite envoyée dans un laboratoire qui détermine le taux de pollution de l'échantillon.

La seconde étape suite aux analyses sera de déposer et de remplacer les transformateurs contenant du PCB.

Une formation spécifique au transport de produit dangereux va être suivie par deux de nos collaborateurs et deux camions seront équipés pour transporter ces produits afin d'obtenir l'agrément (dit « arrêté ADR »)

Enfin les sites de LANGEAC et de LAPALISSE sont en attente d'agrément de la préfecture afin de pouvoir stocker ces transformateurs avant qu'ils ne repartent pour retraitement.

Jean-Michel de RIBIER



ECLAIRAGE DES PISTES DE SKI A SUPER BESSE

Troisième tranche

Cette année l'Entreprise Electrique réalise l'éclairage de deux nouvelles pistes de ski. Les mauvaises conditions atmosphériques de cet été ont décalé le démarrage des travaux et comme les tranches précédentes nous intervenons à une période difficile.

Les interventions à l'hélicoptère pour le coulage du béton et le levage des mâts sont souvent déprogrammées et reprogrammées en fonction du temps et de la disponibilité de l'appareil.

Cette troisième tranche permet de finaliser l'éclairage des pistes du bas de la station, entre La Tour et le chalet de ski de fond.

Petit récapitulatif :

2004 : éclairage des pistes La Mado, Biche, Bleue et Tubbing (40 mâts),

2005 : éclairage des pistes Desdames et Rocher (20 mâts),

2007 : éclairage des pistes Hermines et Violette.

L'éclairage de ces deux pistes se compose de 15 mâts de 16 m et 47 projecteurs 2 x 600 W Sodium Haute Pression, 1 mât de 12 m bois équipé de 2 projecteurs 250 W SHP - 600 m de câble cuivre 3w95+50mm² - 950 m de câble cuivre 4x120 mm²

Bernard JUILLARD

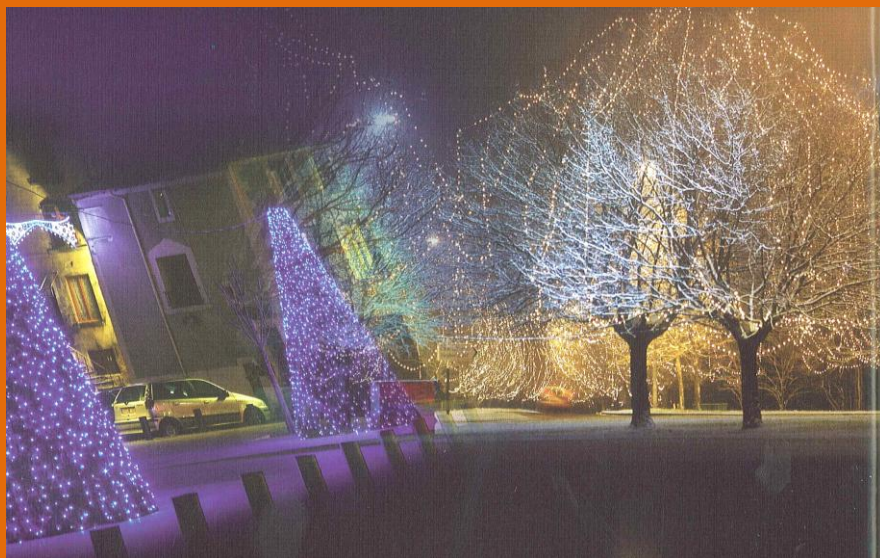


ILLUMINATIONS FESTIVES 2007

Au moment où j'écris ces lignes, les installations ne sont pas tout à fait terminées, mais c'est en bonne voie !!! (délais d'imprimerie oblige) et ce sera terminé quand vous lirez cet article.

Nous avons, cette année encore, réalisé les mises en place d'installations festives, et comme pour chaque campagne, c'est toujours un peu plus de matériels et guirlandes à mettre en place.

Les tendances actuelles étant aux économies d'énergies, nous avons remplacé bon nombre de guirlandes lampes B22 par des guirlandes LEDS, continuant ainsi dans l'esprit amorcé l'an dernier.



Nous étions précurseurs en Auvergne par rapport aux Champs Elysées Parisiens, qui ont attendu cette année pour passer à la technique LEDS !

En effet, pour la même longueur installée, une puissance de seulement 2,5% pour les leds par rapport aux lampes 15w /B22 est souscrite, ce qui permet de "charger" un peu plus et donner un meilleur éclat sur les sites mis en valeur.

Quelques chiffres, souvent fastidieux mais au combien parlant :

- 10 Nacelles louées, supplémentaires aux quatre affectées au service, dont une auto-motrice de 26m
- 2 200 motifs installés sur supports, façades
- 111 700 mètres de guirlandes, plafonds, rideaux.....déroulés en linéaires
- Environ 9 500 heures à gérer en deux mois et demi, un vrai chantier !

Le parc a cette année encore augmenté, et je remercie vivement nos collègues de CEE et CITEOS qui nous ont très gentiment assisté dans ces travaux, par de la main d'œuvre compétente et professionnelle, toujours utile en ces périodes agitées.

Merci aussi et surtout aux collaborateurs terrain et bureau, qui m'ont permis de mettre en place une organisation nouvelle cette année, et qui paraît,

pour un coup d'essai, avoir été concluante même si certaines choses restent encore à améliorer.

Pour l'heure, je souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année, et j'espère que 2008 verra encore prospérer notre service, avec l'esprit d'équipe et la bonne ambiance qui ont toujours fait partie des principales valeurs.

Jacques ALARY

ENCORE DES RADARS

Afin de ralentir la vitesse sur le carrefour Forest/sortie pompiers à Romagnat, nous avons installé 2 radars hyperfréquences de vitesse.

Le principe de fonctionnement dit de "vert récompense" est le suivant : les feux du carrefour sont normalement au rouge, le radar détecte 100 mètres en amont la présence et la vitesse d'un véhicule, si cette dernière est inférieure à 50 km/h, le feu passera au vert sans que le véhicule n'est à ralentir, par contre au dessus de 50 km/h, la voiture butera au rouge et n'activera le vert qu'en passant sur une boucle de présence en pied de feu.

Christophe TAILLANDIER

Naissance



LES UNS ET LES AUTRES

Félicitations à Sylvie BRUNET et Christophe GOUEFFON
qui ont le plaisir de nous annoncer la naissance le 6 novembre 2007
de leur fils *TRISTAN*

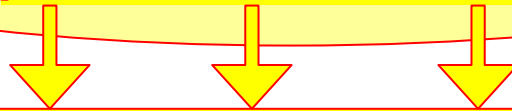
Félicitations à Anne et Jean FRESSINAUD MAS DE FEIX
qui ont le plaisir de nous annoncer la naissance le 13 novembre 2007
de leur fils *AURELE*



🚚 SÉCURITÉ : ANNÉE 2007

Janvier à décembre 2007 :

TOUJOURS ZERO ACCIDENT - OBJECTIF ZERO accident
pour LA TROISIEME ANNEE



ATTENTION

toujours PLUS D'EFFORTS, toujours PLUS DE VIGILANCE



**ÉDUCATION
INFORMATION
SENSIBILISATION**

Campagne de sensibilisation à la sécurité routière

En partenariat avec la Prévention Routière et la CRS 48 tout notre personnel a suivi une demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière.

Pour les anciens qui avaient passé le permis il y a quelques années, nous avons appris beaucoup de choses.

Pour les jeunes ce ne fût qu'un rappel.

Des chiffres toujours INACCEPTABLES.

13 personnes tuées chaque jour dans un accident de la route.
9 accidents sur 10 ont pour origine le comportement du conducteur et pourraient facilement être évités (alcool, vitesse, téléphone...)

PRUDENCE → Ayez une ATTITUDE RESPONSABLE SUR LA ROUTE.

Claude POUZADOUX





FORUM pour l'emploi organisé par l'ANPE

A la Grande Halle d'Auvergne le 23 novembre 2007

L'ANPE Auvergne

a organisé le 23 novembre 2007 un forum pour l'emploi destiné aux chômeurs.

Une centaine d'entreprises, ainsi qu'une trentaine d'organismes de formation ont participé à ce forum.

L'Entreprise Electrique participait à ce forum afin de faire découvrir

aux jeunes le métier de monteur de réseau.

Le stand de l'entreprise était animé par notre responsable Sécurité Prévention avec la participation documentaire du SERCE.

Sur la journée environ 7 000 personnes ont visité les stands.

C'est là que nous pouvons nous rendre compte de la détresse des demandeurs d'emploi (surtout ceux qui arrivent en fin de droit).

Malgré cela de nombreuses personnes ont été intéressées par notre profession.

La proximité du stand de Formapelec a permis de renseigner les gens sur les formations nécessaires pour accéder à nos métiers.

Claude POUZADOUX



SYSTEME DE MANAGEMENT QUALITE - SECURITE - ENVIRONNEMENT



De gauche à droite : Michael CLARKE, auditeur AFAQ et Patrick MEUNIER, Directeur VINCI Energies Rhône Alpes Auvergne

AUDIT INTEGRE QSE EXTERNE

L'audit s'est déroulé sur une semaine du 26 au 30 novembre 2007 avec Monsieur CLARKE, auditeur AFAQ. Les sites concernés étaient Clermont- Ferrand, Tauves, Langeac, Saint Flour.

L'objectif principal de l'entreprise était le renouvellement de la certification qualité ISO 9001, norme maîtresse de notre organisation.

Les normes de management sécurité OHSAS 18001 et environnement ISO 14001 ont été examinées dans le cadre du suivi N° 2.

L'auditeur nous a indiqué que le système de management QSE de l'Entreprise Electrique évolue et s'adapte au contexte économique de la société et aux orientations de la direction.

Explication à l'auditeur de l'organisation du travail sur le chantier de REILHAC (43)

Le système prend également en compte les améliorations identifiées et mises en œuvre suite aux audits et plans d'actions précédents.

Il est conforme aux exigences des référentiels. En conséquence l'auditeur n'a formulé ni remarque ni non conformité.

Ce bon résultat est le fruit de votre travail et je vous en remercie tous. Nous devons maintenir ce bon niveau d'organisation et poursuivre notre amélioration continue.

Philippe AUTISSIER.



SYNTHÈSE DES FICHES DE NON CONFORMITÉ et des INCIDENTS de octobre à décembre 2007

NATURE	EMETTEUR	N° FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERALE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	Monsieur TAILLANDIER	313	Nous installons à Pont du Château des crosses de candélabres de 15° au lieu de 5° suite à une erreur du fournisseur.	Une nouvelle intervention est réalisée pour poser les crosses conformes.	Le fournisseur 3EI indemnise la totalité des frais occasionnés. La cause de la non-conformité est une mauvaise transcription du bon de commande à l'usine.	4 306 €	4 306 €
CHANTIER	Monsieur CAHUZAC	2013	Nous installons les consoles de Laqueuille avec des fournitures provisoires à cause de l'absence des intravis à la livraison.	Une nouvelle intervention est réalisée pour poser les intravis du fournisseur.	Le fournisseur 3EI indemnise la totalité des frais occasionnés.	500 €	500 €
CHANTIER	Monsieur OUVRY	2294	Le noyau du câble de branchement 2x35 est détérioré. L'alimentation électrique ne peut pas être réalisée.	Un autre câble est déroulé et une reprise du branchement est faite.	Le fournisseur DRAKA indemnise la totalité des frais occasionnés.	1 031 €	1 031 €
ETUDES	Monsieur FOURNIER	115	La modification demandée pour le chantier de Pierrefort par le client n'est pas prise en compte.	Déplacement d'un coffret avec 40 m de tranchée supplémentaire, réalisation d'une boîte de jonction.	Les modifications de dernières minutes avant les travaux doivent être communiquées au conducteur des travaux. Celui-ci modifiera le dossier chantier en conséquence.	1 030 €	Non concerné
CHANTIER	Monsieur ROUSSET	34	Un projecteur EP du parking Saint Georges n'a pas la même optique que les autres.	Une intervention est réalisée pour changer l'optique du projecteur.	Le fournisseur indemnise la totalité des frais occasionnés.	474 €	474 €
TOTAL						7 341 €	6 311 €

DEGATS AU TIERS CHANTIER	Casse d'une conduite d'eau à Bagnols (63) Casse d'une conduite d'eau à Saint Gratien Savigny (58)	867 € 52 €	Non concerné Non concerné
---------------------------------	--	---------------	------------------------------

DIVERS fiches d'événements	Fiches de Messieurs Chassagne (227) – Besson (432) – Seguy (298) – Joubard (1106) – Fromage (1740) – Autissier (2277-1741-134-1742)	657 €	Non concerné
-----------------------------------	---	-------	--------------

TOTAL		8 917 €	6 311 €
--------------	--	----------------	----------------

COÛT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1^{er} janvier 2007 : 40 624.00 €
COUT DE RESPONSABILITE INTERNE depuis le 1^{er} janvier 2007 : 14 260.00 €

Philippe AUTISSIER

Journal de L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
18, Rue de la Gantière - BP 324
63009 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.26.35.90 - Fax 04.73.26.31.42
www.lentreprise-electrique.fr

Directeur de la Publication : Patrick MEUNIER
Comité de Rédaction, Réalisation : Marie-Anne MIOLANE
Rédacteurs: Les salariés
Impression : Chaumeil Repro
Tirage : 300 Exemplaires